

CLUB SPORTIF MUNICIPAL TENNIS
LA COUDOULIERE
COMPLEXE SPORTIF « Docteur Baptiste »
Avenue de la Mer
83140 SIX -FOURS LES PLAGES
04 94 07 69 78
csmt.lacoudouliere@free.fr



REUNION DU COMITE DE DIRECTION VENDREDI 15 JUILLET 2011

Présents : ANDRIEU Florence, CHARLES André, D'ABBUNDO Davy, DELALANDE Jacqueline, MEDINA Guy EPOQUE Olivier, ORSI Bruno, REGNIER Philippe, REGNIER Jean-François, ROBERT Alain, SPIGA Fabrice.

Excusés : AUBERT Loïc, BELMONTE François, , EPOQUE Bruno, PRINCIPIANO François, VILLETTE Emmanuel, ,MACCIO Serge ,MIMRIC Alain.

Ouverture de la réunion à 18H30

Président de séance : **REGNIER Philippe**
Secrétaire : **SPIGA Fabrice**

ORDRE DU JOUR :

- 1/ Changement de dates pour le tournoi jeune 2012
- 2/ Correction des statuts du club
- 3/ Tarifs saison 2011 / 2012
- 4/ Equipes
- 5/ Hôtesse d'accueil
- 6/ Date de l'assemblée générale
- 7/ Divers

1/ Changement de dates pour le tournoi jeune 2012

Afin de préparer la réunion, Philippe REGNIER avait envoyé à chaque membre du CD un courriel au sujet du tournoi jeune organisé habituellement par le club au mois d'Avril / Mai. Ce mail comportait deux questions, et il était demandé à chacun de se positionner par un vote (Pour, contre ou abstention).

La première question était pour déplacer le tournoi jeune et de le regrouper avec un des deux autres, à savoir le tournoi d'Automne ou le tournoi Open de Juillet.

Résultat : Tous les membres du CD sont pour.

Le tournoi jeune sera donc déplacé lors de la saison 2012.

La deuxième question était donc le choix du tournoi.

Les membres du CD ont voté comme suit :

3 pour le tournoi d'Automne

12 pour le tournoi Open

1 abstention

2 non voté.

Le tournoi jeune se fera donc avec le tournoi Open dès 2012.

Suite à ces résultats, Guy MEDINA et Philippe REGNIER ont envoyé les documents au comité du Var en demandant, puisque le tournoi Open ne sera plus limité au classement 0, une autorisation pour que le tournoi Open 2012 se déroule sur 3 semaines.

2/ Correction des statuts du club

Un groupe de travail constitué de Philippe REGNIER, Serge MACCIO et Fabrice SPIGA s'est réuni en amont de la réunion du 15 Juillet afin de travailler sur les modifications des statuts du club.

Les modifications suivantes sont proposées au vote.

1) Modification de l'article 7

Suppression de : « *En cas de refus d'adhésion par le Comité de Direction, les motifs ne seront pas indiqués.* »

Pour : 10

Contre : 0

Abstention : 0

Cette modification est votée à l'unanimité.

2) Modification de l'article 8

remplacer : « *Ces membres ne sont pas tenus au paiement d'une cotisation* » par : « *Ces membres ne sont pas tenus au paiement d'une cotisation pour une durée de 2 ans maximum* »

Pour : 10

Contre : 0

Abstention : 0

Cette modification est votée à l'unanimité.

3) Modification de l'article 9 alinéa 3

Remplacer : « *pour motif grave, prononcé par la Commission des Litiges, et entériné par le Comité de Direction* » par : « pour motif grave, prononcé par la Commission des Litiges, validé par le Comité de Direction et entériné par un vote à l'assemblée générale ou l'assemblée extraordinaire. »

Pour : 10

Contre : 0

Abstention : 0

Cette modification est votée à l'unanimité.

4) Modification de l'article 14

Remplacer : « *Le Comité de Direction peut également inviter toute personne de son choix à assister aux réunions avec voix consultative, à l'exception des salariés de l'association.* » par : « Le Comité de Direction peut également inviter toute personne de son choix à assister aux réunions avec voix consultative »

Pour : 10

Contre : 0

Abstention : 0

Cette modification est votée à l'unanimité.

5) Election du bureau

Il est proposé au vote de garder lors de l'élection du bureau les membres suivants :
Président, Vice président, Secrétaire, Secrétaire adjoint, Trésorier et Trésorier adjoint.

Pour : 9

Contre : 0

Abstention : 1

Les membres du bureau resteront au nombre de 6.

19 heures, arrivée de Bruno ORSI.

6) Affichage du compte rendu des réunions.

Remplacer : « *Les copies ou extraits de ces procès-verbaux sont signés par le Président de l'association ou par deux membres du Comité de Direction* » par : « Les copies ou extraits de ces procès verbaux sont signés par le Président de l'association ou par deux membres du CD. Ces procès verbaux peuvent être consultés par les membres du club sur le site internet du club ou sur le panneau d'affichage du club. »

Pour : 9

Contre : 0

Abstention : 2

Cette modification est adoptée.

7) Election du CD et du bureau

Modifié en : « L'association est administrée par un Comité de Direction composé de membres (15 au moins et 18 au plus), ces membres sont élus par l'Assemblée générale ordinaire pour une durée de 4 années entières et consécutives, à la majorité relative des membres actifs présents

Pour : 11

Contre : 0

Abstention : 0

Cette modification est votée à l'unanimité.

8) Rôle du président

Modifié en : Responsable de la marche du Club. Le rôle fondamental du Président est un rôle d'animation, de communication et de motivation.

Ordonnateur des dépenses.

Garant du respect de la réglementation sociale et fiscale.

Défend les intérêts du Club et de ses adhérents auprès des Instances administratives et sportives.

Représentant du Club pour toute action judiciaire.

Pour : 11

Contre : 0

Abstention : 0

Cette modification est votée à l'unanimité.

Toutes ces modifications seront proposées aux votes lors de la prochaine assemblée générale.

3/ Tarifs saison 2011 / 2012

Un groupe de travail constitué de André CHARLES, Florence ANDRIEU, Guy MEDINA, Jean-françois REGNIER et Fabrice SPIGA s'est réuni en amont de la réunion du 15 Juillet afin de travailler sur les nouveau tarifs pour la saison 2011 / 2012.

Les modifications suivantes sont proposées au vote.

Les tarifs suivants, seront donnés hors coût de la licence.

1) Il est proposé au vote de garder le tarif adulte actuellement à 135 €.

Pour : 8

Contre : 3

Abstention : 0

Le tarif adulte pour la saison 2011 / 2012 sera de 135 €

2) Un tarif pour les nouveaux membres hommes ou femmes n'ayant jamais été inscrit au club, est proposé à 80 € la première année, les années suivantes seront au prix d'un tarif normal.

Pour : 11

Contre : 0

Abstention : 0

Le tarif pour un nouveau membre (n'ayant jamais été inscrit au club) pour la saison 2011 / 2012 sera de 80 €.

3) Les tarifs pour les couples sont proposés :
2 nouveaux membres payeront : $80 + 80 = 160\text{€}$
1 ancien et un nouveau membre payeront : $104 + 80 = 184\text{€}$
2 anciens membres payeront : 208€
Pour : 11
Contre : 0
Abstention : 0
Le tarif pour un couple pour la saison 2011 / 2012 est accepté.

4) Tarif Jeunes de moins de 18 ans ou étudiants.
Un tarif commun est proposé à 80€
Pour : 11
Contre : 0
Abstention : 0
Le tarif Jeune de moins de 18 ans ou étudiant pour la saison 2011 / 2012 sera de 80€ .

5) Tarif H 2^{nde} série et F 3^{ième} série.
La modification du tarif H 2^{nde} série actuellement à 20€ en 60€ pour la saison 2011 / 2012 est soumise au vote.
Pour : 9
Contre : 0
Abstention : 0
Le tarif pour un H 2^{nde} série pour la saison 2011 / 2012 sera de 60€ .

Un tarif semblable est proposé pour les Femmes 3^{ième} série.
Pour : 8
Contre : 0
Abstention : 3
Le tarif pour une F 3^{ième} série pour la saison 2011 / 2012 sera de 60€ .

6) Tarif sponsor
Il est proposé une remise de 20% sur le tarif de base de 135€ pour les sponsors et leurs employés.
Pour : 11
Contre : 0
Abstention : 0
La proposition est acceptée à l'unanimité.

7) Tarif famille
Il est proposé une remise de 10% pour les familles.
Pour : 11
Contre : 0
Abstention : 0
La proposition est acceptée à l'unanimité.

Il est précisé qu'aucun cumul ne sera applicable.

Au sujet de la future carte qui permettra d'ouvrir le portail d'entrée du club, il est proposé la gratuité pour les joueurs ayant déjà un badge de réservation.

Pour : 11
Contre : 0
Abstention : 0
La proposition est acceptée à l'unanimité.

Il est précisé que tout joueur qui perd sa carte devra payer la nouvelle.
Enfin, est proposé un tarif pour les invitations et les locations.
Le tarif invitation reste inchangé à 5€.
Le tarif pour une heure de location est proposé à 12€.
Pour : 9
Contre : 2
Abstention : 0
Le tarif pour une location d'une heure sera pour la saison 2011 / 2012 de 12€.

4/ Equipes

Philippe REGNIER propose que les entrainements pour les équipes commencent fin Octobre et non pas au mois de Décembre comme les années précédentes.
Il est proposé au vote la participation financière de 20€ par joueur pour 10 séances d'entrainements.
Pour : 11
Contre : 0
Abstention : 0
La proposition est acceptée à l'unanimité.

5/ Hôtesse d'accueil

Le contrat de Stéphanie DEHUT, s'arrête le 06 Août 2011. Ce contrat n'étant pas renouvelé par l'état faute de budget, un courrier à été envoyé à Monsieur le Député Maire de Six-fours pour lui demander une aide financière afin que le club puisse prolonger son contrat.
La réponse reçut fut négative.
Le club va donc devoir recruter un nouvel employé ou attendre que Sylvain CALS passe au classement 15 fin Août pour qu'il puisse intégrer la formation de BE, et avoir un contrat avec le club comme ce fut le cas avec Childéric DELEMOTTE.

6/ Date de l'assemblée générale

Les années précédentes, l'assemblée générale avait lieu au mois de Novembre, soit après que les joueurs aient renouvelés leurs cotisations.
Philippe REGNIER demande s'il est possible que l'assemblée générale se positionne avant le renouvellement des cotisations.
Par rapport au bilan comptable, Alain ROBERT précise que cela n'est pas possible.
Guy MEDINA propose alors la première quinzaine du mois d'Octobre.
Le samedi 15 Octobre 2011 est alors retenu.

7/ Divers

Pas de questions d'ordre divers.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 20h.

Le Président de séance

REGNIER Philippe

Le Secrétaire Général

SPIGA Fabrice